

# Appels à projets lancés pour 2018

*Presse de la Manche 27/05/18*

**LE PLAN LOCAL** pour l'insertion et l'emploi est un dispositif partenarial initié en 1995 par les collectivités locales, porté par la Maison de l'emploi et de la formation du Cotentin. Le Plie a pour objectif de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle des personnes qui, pour diverses raisons (manque de qualification ou d'expérience, âge, situation de famille, handicap, mobilité) rencontrent des difficultés à accéder au marché du travail et à s'insérer dans l'emploi.

## Accompagnement

Chaque demandeur d'emploi suivi par le PLIE bénéficie d'un accompagnement personnalisé réalisé par un référent avec lequel il construit un parcours d'insertion professionnelle composé d'actions de formation, de remobilisation sur le projet professionnel, de mises en situation de travail et de suivi dans l'emploi, le tout adapté à leurs besoins.

L'accompagnement du demandeur d'emploi est assuré en proximité par un conseiller unique qui va le guider tout au long de sa démarche d'accès à un emploi durable. Durée moyenne des parcours avant sortie sur l'emploi : 30 mois.

La mise en œuvre du PLIE s'appuie sur la mobilisation des différents dispositifs de formation et d'aide à l'emploi de droit commun auxquels s'ajoutent des actions spécifiques financées par le Fonds social européen, les collectivités (communes, communauté d'agglomération, Conseil dé-

partemental, Région), Pôle Emploi et l'État.

Chaque année, le Plie met également en place un programme d'actions spécifiques, élaboré à partir de l'identification des besoins des usagers et complémentaire avec les mesures proposées par le droit commun. Le Plie contribue ainsi à renforcer l'offre d'insertion sur le Cotentin.

# 731

personnes

**En 2017, 731 personnes ont été accompagnées par le Plie.**

La programmation annuelle du Plie est établie suite à un appel à projets. Celui-ci est disponible sur le site de la Mef ou sur [www.ma-demarche-fse.fr](http://www.ma-demarche-fse.fr). Il est ouvert aux porteurs de projets jusqu'au 28 février. Les principales thématiques sont notamment : remobilisation sur le projet professionnel, accompagnement dans le dépassement des freins (valorisation de la personne, gestion de la relation à l'autre, isolement social), apprentissage de la vie professionnelle, des exigences et contraintes qui y sont liées, évaluation des compétences, accompagnement dans l'élaboration, maîtrise des techniques de recherche d'emploi (outils numériques), développement des partenariats avec les entreprises.



→ Claudie Launoy, présidente de la MEF et Laure Prunier, directrice du Plie ont présenté les grandes lignes du dispositif.